

**EDIALUX**

ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 22/01/2016

Date de révision: 03/02/2017

Remplace la fiche: 22/01/2016

Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE
SAP Code Edialux België : ELIVV, ELIVD
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Utilisation de la substance/mélange : Insecticide
Fonction ou catégorie d'utilisation : Biocide

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

EDIALUX - FORMULEX n.v./s.a.
Rijksweg 28
2880 Bornem - Belgium
T +32 (0) 3 886 22 11 - F +32 (0) 3 886 24 60
edialux@edialux.be - www.edialux.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245
France	Institut National de Recherche sur la Sécurité		+33 1 45 42 59 59
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59
G.-D. du Luxembourg	Centre Antipoisons c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles 1120 Bruxelles Belgique	(+352)8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Asp. Tox. 1 H304
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

: Danger

Mentions de danger (CLP) :

: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) :

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

P331 - NE PAS faire vomir
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH

: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	(n° CAS) 64742-47-8 (Numéro CE) 926-141-6 (Numéro index) 649-422-00-2 (N° REACH) 01-2119456620-43	20 - <50%	Xn; R65 R66
Hydrocarbures, C14-C18, n-alcènes, iso-alcènes, cycliques, <2% aromatiques	(Numéro CE) 927-632-8 (N° REACH) 01-2119457736-27	20 - <50%	Non classé
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	(n° CAS) 128-37-0 (Numéro CE) 204-881-4 (N° REACH) 01-2119565113-46	1 - <5%	N; R50/53
Esbiothrin	(n° CAS) 260359-57-7 (Numéro CE) 209-542-4	1,75	Xn; R20/22 N; R50/53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	(n° CAS) 64742-47-8 (Numéro CE) 926-141-6 (Numéro index) 649-422-00-2 (N° REACH) 01-2119456620-43	20 - <50%	Asp. Tox. 1, H304
Hydrocarbures, C14-C18, n-alcènes, iso-alcènes, cycliques, <2% aromatiques	(Numéro CE) 927-632-8 (N° REACH) 01-2119457736-27	20 - <50%	Asp. Tox. 1, H304
2,6-di-tert-butyl-p-cresol	(n° CAS) 128-37-0 (Numéro CE) 204-881-4 (N° REACH) 01-2119565113-46	1 - <5%	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Esbiothrin	(n° CAS) 260359-57-7 (Numéro CE) 209-542-4	1,75	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Textes des phrases R et H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. de la poudre ABC. de la poudre BC. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents d'extinction non appropriés : Fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ne pas respirer les vapeurs.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau tel que: sable/terre. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Ne pas utiliser de solvants ou diluants.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Lire attentivement l'étiquette avant emploi. Veiller à une ventilation adéquate.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de portée des enfants.
- Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
- Prescriptions particulières concernant l'emballage : Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent).
- Protection oculaire : Eviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec un écran facial.
- Protection de la peau et du corps : Éviter le contact avec la peau. Si le contact répété avec la peau est possible, porter des vêtements de protection.
- Autres informations : Laver les mains après utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Translucide.
- Couleur : Incolore.
- Odeur : caractéristique.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Non applicable
- Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible

ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 90 °C
Température d'auto-inflammation	: 345 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,823
Masse volumique	: 0,755 g/ml
Solubilité	: Eau: Insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 7 mm²/s (40°C)
Viscosité, dynamique	: 2,03 cP
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la section 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute formation de poussière. Eviter les températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Esbiothrin (260359-57-7)	
DL50 orale rat	300 - 2000
DI 50 cutanée rat	> 2000
CL50 inhalation rat (mg/l)	2,51 mg/l/4h
ATE CLP (voie orale)	500,000 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (gaz)	4500,000 ppmv/4h
ATE CLP (vapeurs)	11,000 mg/l/4h
ATE CLP (poussières, brouillard)	1,500 mg/l/4h

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg

2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)	
DL50 orale rat	> 2930 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: Non applicable

ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Esbiothrin (260359-57-7)	
CL50 poisson 1	0,013 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	0,0089 ml/l
2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)	
CL50 poisson 1	0,199 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (64742-47-8)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

2,6-di-tert-butyl-p-cresol (128-37-0)	
Log Pow	5,2

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 3082
--------------	--------

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Description document de transport (ADR)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Esbiothrin), 9, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ADR)	: 9
Étiquettes de danger (ADR)	: 9



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: III
--------------------------	-------

ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement

:



Autres informations

: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler)

: 90

Code de classification (ADR)

: M6

Panneaux oranges

:



Dispositions spéciales (ADR)

274, 335, 601, 375

Catégorie de transport (ADR)

3

Code de restriction concernant les tunnels (ADR)

: E

Quantités limitées (ADR)

5l

Quantités exceptées (ADR)

: E1

Code EAC

: •3Z

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):

3(c) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1

ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Référence legal

: Numéro d'autorisation du biocide en Belgique: 7008B.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H332	Nocif par inhalation
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

ELIZAN ANTI-MUGGEN VLOEIBAAR/ANTI-MOUSTIQUES LIQUIDE

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
N	Dangereux pour l'environnement
Xn	Nocif

FDS UE

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables